

RAPPORT  
DE GESTION

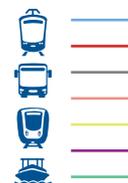
2024

The logo for unireso, featuring the word "unireso" in a white, lowercase, sans-serif font. A small red square is positioned above the letter "i". The logo is set against a white rectangular background.

# RAPPORT DE GESTION 2024

AVEC LE SOUTIEN DE :





# Sommaire

Le mot du Conseiller d'Etat	4
Le mot du Responsable opérationnel	5
<b>1.0 Organisation</b>	<b>6</b>
1.1 Le Comité de coordination « Etat de Genève – unireso »	6
1.2 Le Comité directeur unireso	6
1.3 La Commission Tarifs (CoTar) unireso	7
1.4 La Commission Communication (CoCom) unireso	7
1.5 La Commission Répartition (CoRep) unireso	8
1.6 La Commission Finances (CoFin)	8
1.7 GCT Sàrl – Gestion Communautés Tarifaires	9
<b>2.0 Alliance SwissPass</b>	<b>10</b>
<b>3.0 Activités unireso</b>	<b>11</b>
3.1 Modification de la loi sur les Transports publics genevois (LTPG)	11
3.2 Un nouveau contrat de prestations pour la période 2025-2029	12
3.3 La plateforme Décompte@NOVA poursuit son évolution	12
3.4 Actions de communication	13
<b>4.0 Ventes année 2024</b>	<b>18</b>
4.1 Les ventes Tout Genève	18
4.2 Les recettes de billets et forfaits journaliers	20
4.3 Les recettes des abonnements mensuels	22
4.4 Les recettes des abonnements annuels	24
4.5 Les abonnements en circulation	26
4.6 Les ventes de titres combinés	27
4.7 Part zone 10 dans le Léman Pass	29
<b>5.0 Fréquentation des lignes</b>	<b>30</b>
<b>6.0 Rapport d'audit (extrait)</b>	<b>32</b>

# Le mot du Conseiller d'Etat

## VERS UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES TRANSPORTS PUBLICS À GENÈVE.

En 2024, chacun des trois opérateurs qui composent la communauté tarifaire unireso (tpg, CFF, Mouettes genevoises) a vu sa fréquentation augmenter par rapport à l'année précédente. Cette tendance encourageante doit se poursuivre. C'est pour cette raison que, pour la première fois, le contrat de prestations 2025-2029 qui lie les opérateurs de transports publics à l'Etat de Genève mentionne l'obligation de réaliser des actions permettant d'attirer de nouveaux clients dans les transports publics.

L'augmentation du nombre de voyageurs et de voyageuses dans les transports publics est également soutenue par le Canton au travers d'une politique tarifaire. Les jeunes et les seniors sont les catégories de la population qui peinent le plus à opter pour les transports publics comme mode de déplacement. Fort de ce constat, le Conseil d'Etat a soumis au vote du Grand Conseil en mai 2024 une proposition de modification de la loi sur les Transports publics genevois (LTPG) visant à prendre en charge l'intégralité du prix des abonnements mensuels et annuels unireso pour les jeunes de 6 à 24 ans inclus, domiciliés ou en formation à Genève, sous condition de formation ou de revenu, ainsi que la moitié du prix des abonnements mensuels et annuels unireso pour les personnes bénéficiaires de prestations AVS/AI domiciliées dans le canton de Genève. La loi est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Au-delà d'une mesure concrète pour améliorer le pouvoir d'achat des retraités, des jeunes en formation et des familles, cette gratuité et ces rabais permettent d'atteindre plusieurs objectifs d'intérêt général: ils favorisent la réalisation du transfert modal nécessaire pour améliorer la mobilité à Genève et le désengorgement du trafic routier et ils offrent aux seniors l'occasion de maintenir plus facilement un lien social à travers des activités associatives, culturelles et sportives.

La tarification n'est toutefois pas l'unique levier pour convaincre de nouvelles utilisatrices et de nouveaux utilisateurs. Il est largement démontré qu'une offre forte et fiable (hautes cadences, bonne vitesse commerciale et respect du temps de parcours) encourage l'usage des transports publics. Nous avons donc le devoir d'accroître l'attractivité de ces derniers à l'échelle du Canton et du Grand Genève.

Ces objectifs pourront être atteints grâce à la dynamique constructive qui anime tous les acteurs réunis au sein d'unireso, dans une volonté partagée d'amélioration continue du réseau de transports publics que méritent le Canton et le Grand Genève.



**Pierre Maudet**  
Conseiller d'Etat



# Le mot du Responsable opérationnel

**L'ANNÉE 2024 A ÉTÉ PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CROISSANCE, ET CE À PLUSIEURS NIVEAUX : AUGMENTATION DE L'OFFRE DE TRANSPORT POUR LES CLIENTS, HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION DES TRANSPORTS PUBLICS ET AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES RECETTES, QUI PASSENT DE MCHF 168 À PLUS DE MCHF 172.**

Ces bonnes nouvelles ont de quoi réjouir l'ensemble des acteurs de la communauté tarifaire et confirment que le travail effectué tout au long de l'année par l'équipe de gestion porte ses fruits.

D'un point de vue opérationnel, l'année 2024 a été marquée par trois faits importants. Tout d'abord, l'amélioration de la plateforme Décompte@NOVA, dont l'objectif est de répartir les recettes perçues par unireso entre les trois opérateurs cantonaux. Ensuite, la signature du nouveau contrat de prestations entre le Canton de Genève et les opérateurs de transports, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Enfin, la mise en place des modalités permettant d'assurer la prise en charge des abonnements unireso par l'Etat de Genève pour les jeunes et les personnes bénéficiaires de prestations AVS/AI, effective au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce projet a mobilisé l'équipe unireso pendant de nombreux mois, ainsi que plusieurs départements de l'Etat de Genève, et les opérateurs de transport tpg, CFF et Mouettes genevoises.

Plusieurs projets de communication ont été menés afin de promouvoir l'offre de transport et inciter les Genevois à utiliser les transports publics. Je pense tout particulièrement aux deux campagnes qui se sont déroulées pendant le second semestre 2024 : l'une visant à renforcer la connaissance de l'offre auprès de la population genevoise, l'autre afin de

communiquer sur la décision du Grand Conseil genevois de prendre en charge les abonnements annuels et mensuels unireso à 100 % pour les jeunes et à 50 % pour les bénéficiaires de prestations AVS/AI domiciliés à Genève, dès 2025.

Je remercie l'équipe de la communauté tarifaire ainsi que les acteurs et partenaires d'unireso qui ont œuvré tout au long de l'année pour rendre l'offre de transport performante et attractive. Gageons que le travail réalisé en 2024 permettra de poursuivre dans cette direction en 2025.

5



**Rémy Burri**  
Responsable opérationnel

1.0

# Organisation

L'ENSEMBLE DES REPRÉSENTANTS DES OPÉRATEURS MEMBRES D'UNIRESO SE RETROUVENT RÉGULIÈREMENT AU SEIN DE COMITÉS ET COMMISSIONS, VÉRITABLES LIEUX D'ÉCHANGES ET DE DÉCISIONS SUR DES SUJETS QUI FONT L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ TARIFAIRE INTÉGRALE.

## 1.1 Le Comité de coordination « Etat de Genève – unireso »

Le Comité de coordination est un lieu d'échanges entre les trois opérateurs d'unireso (tpg, CFF et Mouettes genevoises) et leur autorité organisatrice.

Il est compétent pour contrôler l'application du contrat de prestations 2020-2024.

Ce Comité est présidé par Monsieur David Favre, Directeur Général de l'Office cantonal des transports (OCT) au Département de la santé et des mobilités (DSM) et se réunit deux fois par an. L'Office fédéral des transports est représenté à ce comité.

## 1.2 Le Comité directeur unireso

6

Au Comité directeur siègent les représentants des entreprises de transport membres d'unireso. Ce Comité prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la Communauté tarifaire et ses évolutions. C'est également un lieu d'échanges et de partage d'informations entre ses membres afin de permettre la bonne collaboration entre les parties. Pour ses décisions, il s'appuie sur les travaux menés au sein des commissions. Il se réunit au moins tous les deux mois et assure le fonctionnement de la Communauté tarifaire en collaboration avec la cellule.

En 2024, les sujets abordés par le Comité directeur ont porté sur divers thèmes, comme les conventions des partenaires, les ventes de titres de transport unireso, la clé de répartition, la stratégie prix et produits.

**Les membres participant à ces séances sont :**

### unireso

Rémy Burri	Responsable opérationnel
Cyril Bromberger (jusqu'au 31 mars)	Responsable finances et gestion
Alexandre Gillen (dès le 25 mars)	Responsable finances et gestion
Sylvie Léger (jusqu'au 30 avril)	Responsable communication
Valérie Olivier (dès le 1 <sup>er</sup> février)	Responsable communication
Joëlle Manca	Assistante administrative et RH

### Transports publics genevois (tpg)

Anne Hornung-Soukup (jusqu'au 31 janvier)	Présidente du Conseil d'administration
Marc Defalque	Directeur Marketing, Ventes & Communication
Nicolas Bernardon	Responsable département marketing

### Chemins de fer fédéraux (CFF)

David Fattebert	Directeur Régional Ouest
Junior Ikoma	Responsable communautés tarifaires

### Mouettes genevoises (MG)

Antoine Böhler	Président du Conseil d'administration
Yolaine Bouillie	Directrice administrative et financière



### 1.3 La Commission Tarifs (CoTar) unireso

La Commission Tarifs se réunit chaque mois, règle les questions opérationnelles et prépare les décisions qui seront approuvées en Comité directeur. Diverses actions y sont présentées.

**Les membres participant à ces séances sont :**

#### **unireso**

Rémy Burri	Responsable opérationnel (présidence)
Joëlle Manca	Assistante administrative et RH

#### **Transports publics genevois (tpg)**

Leslie Maison	Spécialiste tarification et distribution
---------------	--

#### **Chemins de fer fédéraux (CFF)**

Junior Ikoma	Responsable communautés tarifaires
--------------	------------------------------------

#### **Mouettes genevoises (MG)**

Yolaine Bouillie	Directrice administrative et financière
------------------	---

Des groupes de travail spécifiques ont été mis en place afin de soulager la Commission Tarifs. Certains dossiers y sont traités de manière régulière et approfondie.

### 1.4 La Commission Communication (CoCom) unireso

7

Cette Commission Communication se réunit tous les deux mois afin de préparer les actions de communication validées préalablement selon une stratégie définie pour l'ensemble de l'année.

**Les membres participant à ces séances sont :**

#### **unireso**

Sylvie Léger (jusqu'au 30 avril)	Responsable communication (présidence)
Valérie Olivier (dès le 1 <sup>er</sup> février)	Responsable communication (présidence)

#### **Transports publics genevois (tpg)**

Jenoe Shulepov Bucher	Responsable Communication commerciale
David Evéquoz	Responsable Marketing & Digital (sur invitation avec voix consultative)

#### **Chemins de fer fédéraux (CFF)**

Patrick Jakob	Manager communication marketing
---------------	---------------------------------

#### **Mouettes genevoises (MG)**

Yolaine Bouillie	Directrice administrative et financière
------------------	---

#### **Lémanis**

Myriam Bocquet	Responsable relations clients (sur invitation avec voix consultative)
----------------	---

## 1.5 La Commission Répartition (CoRep) unireso

Les membres participant à ces séances sont :

### unireso

Cyril Bromberger (jusqu'au 31 mars)	Responsable finances et gestion (présidence)
Pascal Déruaz	Spécialiste finances et gestion (présidence)
Alexandre Gillen (dès le 25 mars)	Responsable finances et gestion
Rémy Burri	Responsable opérationnel

### Transports publics genevois (tpg)

Nicolas Bernardon	Responsable département marketing
Giovanna Centonze	Experte analytique exploitation
Jérôme Dumont	Contrôleur de gestion

### Chemins de fer fédéraux (CFF)

Junior Ikoma	Responsable communautés tarifaires
Martin Zeller	Business analyst

### Mouettes genevoises (MG)

Yolaine Bouillie	Directrice administrative et financière
------------------	---

## 8 1.6 La Commission Finances (CoFin)

Les membres participant à ces séances sont :

### unireso

Cyril Bromberger (jusqu'au 31 mars)	Responsable finances et gestion (présidence)
Alexandre Gillen (dès le 25 mars)	Responsable finances et gestion (présidence)
Pascal Déruaz	Spécialiste finances et gestion

### Transports publics genevois (tpg)

Rozenn Molinier	Responsable comptabilité
-----------------	--------------------------

### Chemins de fer fédéraux (CFF)

Junior Ikoma	Responsable communautés tarifaires
--------------	------------------------------------

### Mouettes genevoises (MG)

Yolaine Bouillie	Directrice administrative et financière
------------------	---



## 1.7 GCT Sàrl – Gestion Communautés Tarifaires

À l'occasion de l'ouverture du réseau intégral du Léman Express, une nouvelle communauté tarifaire Léman Pass a vu le jour en 2019, intégrant ainsi les opérateurs de l'ancien unireso régional.

Sous l'impulsion du Canton de Genève et du grand périmètre desservi par le Léman Express, la Sàrl GCT (Gestion Communautés Tarifaires), filiale de tpg, a été créée pour la gestion des deux communautés tarifaires unireso et Léman Pass afin d'effectuer toutes les actions nécessaires à la gestion des tarifs unireso et Léman Pass.

À ce titre, la Sàrl GCT est notamment chargée d'établir les décomptes de trafic, la répartition et les décomptes des recettes. Elle a également pour mission d'assurer toutes les actions en communication afin d'accroître la notoriété auprès du public et ainsi contribuer à l'augmentation des ventes de titres de transports des deux communautés tarifaires.

Pour plus de détails concernant les activités et comptes de Léman Pass, un rapport de gestion ad hoc est rédigé.

**GCT Sàrl est administrée par les personnes suivantes :**

### Les Gérants

Anne Hornung-Soukup (jusqu'au 31 janvier)	Présidente du Conseil d'administration tpg (présidente)
Stéphanie Lammar (dès le 1 <sup>er</sup> février)	Présidente du Conseil d'administration tpg (présidente)
Marc Defalque	Directeur Marketing, ventes et communication tpg
Sandrine Salerno (jusqu'au 31 janvier)	Membre du conseil d'administration tpg
Gilles Marti (dès le 1 <sup>er</sup> février)	Membre du conseil d'administration tpg

### Les collaborateurs

Rémy Burri	Directeur
Cyril Bromberger (jusqu'au 31 mars)	Responsable finances et gestion
Alexandre Gillen (dès le 25 mars)	Responsable finances et gestion
Pascal Déruaz	Spécialiste finances et gestion
Sylvie Léger (jusqu'au 30 avril)	Responsable communication
Valérie Olivier (dès le 1 <sup>er</sup> février)	Responsable communication
Joëlle Manca	Assistante administrative et RH

2.0

# Alliance SwissPass



L'ALLIANCE SWISSPASS EST L'ORGANISATION DE LA BRANCHE DES TRANSPORTS PUBLICS QUI RÉUNIT 250 ENTREPRISES DE TRANSPORT ET 20 COMMUNAUTÉS.

Elle s'engage au niveau suisse pour des dispositions tarifaires harmonisées, compréhensibles et économiques, pour des solutions de distribution modernes et attrayantes ainsi que pour des assortiments et systèmes d'information axés sur la clientèle.

En 2024, les transports publics suisses ont joué un rôle central dans l'absorption de la demande de mobilité. Le chiffre d'affaires de la branche a augmenté pour atteindre 6,702 milliards de francs, notamment grâce à des offres innovantes telles que le demi-tarif PLUS ou l'AG Night. Le produit le plus apprécié a été, une fois de plus, le billet unitaire.

Cela représente une augmentation de 5,1%. Le Service direct national a encaissé 4,287 milliards de francs, et les communautés tarifaires et de trafic 2,415 milliards. La branche a augmenté sa rentabilité en 2024 et a contribué à absorber la demande de mobilité, avec des produits aussi bien traditionnels que nouveaux.

10

## Le demi-tarif PLUS et l'AG Night cartonnent

Le demi-tarif PLUS, disponible depuis fin 2023, a dépassé toutes les attentes. À la fin 2024, 204'800 paquets d'avoir avaient été vendus, soit près de quatre fois plus que l'objectif fixé de 52'000 paquets. L'introduction de cette offre et les mesures tarifaires appliquées à partir du changement d'horaire 2023/2024 ont entraîné un léger transfert de l'AG vers le billet unitaire. En fin d'année, 424'865 AG étaient en circulation, soit 5% de moins qu'un an auparavant. L'AG Night a connu un grand succès : plus de 107'000 jeunes possédaient cet abonnement en fin d'année. L'abonnement demi-tarif reste le bestseller et a encore gagné en popularité : au quatrième trimestre 2024, quelque 3,3 millions de personnes en détenaient un. Cela représente 6,1% de plus qu'à la fin 2023.

## myRIDE : un test pratique couronné de succès

Depuis la mi-mai 2024, plus de 3'000 clients testent le nouveau système de prix du projet myRIDE. Dans ce système, le calcul des distances parcourues remplace celui des zones ou des tarifs prédéfinis. Le test vise à examiner l'approche selon laquelle une personne qui voyage régulièrement bénéficie de meilleurs prix à mesure qu'elle emprunte les TP. Les personnes qui participent au test doivent simplement embarquer dès qu'elles le souhaitent et obtiennent automatiquement le bon titre de transport. Les clients bénéficient d'une transparence des coûts : le système indique avant et après le voyage le prix du parcours choisi ou effectué.

Pendant la phase de test, les participants ont répondu à des questions concernant leur utilisation et leur satisfaction. Les sondages ont montré une appréciation positive et les taux de recommandation de ce système sont réjouissants.

## Les cartes à oblitérer maintenues dans l'assortiment de mobilité

La demande de cartes à oblitérer (à un champ et multicourses) a baissé ces dernières années et se concentre aujourd'hui dans certaines régions de Suisse.

La branche des transports publics a décidé de maintenir la vente de cartes à oblitérer. L'obligation nationale d'exploiter des oblitérateurs sera supprimée à la fin 2025. Les appareils pourront toujours être exploités à l'échelle régionale. Des solutions de remplacement de ces cartes ont été mises en œuvre et d'autres sont en cours d'élaboration.



## 3.0

# Activités unireso

**L'ANNÉE 2024 A DE NOUVEAU ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION DES TRANSPORTS PUBLICS DANS LE CANTON DE GENÈVE, CONFIRMANT LA TENDANCE HAUSSIÈRE AMORCÉE EN 2022 ET POURSUIVIE EN 2023.**

Cette augmentation témoigne de l'intérêt des clients pour l'offre de transport unireso et de l'efficacité des actions de communication visant à développer la connaissance de cette offre auprès de la population genevoise.

En ce qui concerne les chiffres, les recettes totales 2024 s'élèvent à CHF 172'128'281, en augmentation d'environ 2.57 % par rapport à 2023. Ce montant est supérieur à celui projeté en début d'année, malgré un léger ralentissement constaté en fin d'année qui est dû certainement à une anticipation de la prise en charge des abonnements unireso à 100 % pour les jeunes et

à 50 % pour les bénéficiaires de prestations AVS/AI domiciliés à Genève, dès 2025.

Trois principaux projets ont occupé les membres de la communauté tarifaire unireso en 2024: la mise en œuvre opérationnelle de la prise en charge des titres de transport par l'Etat de Genève, impliquant un important travail de communication auprès du public cible, ainsi que l'optimisation de la plateforme Décompte@Nova, sans oublier la finalisation du nouveau contrat de prestations 2025-2029, avec une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## 3.1 Modification de la loi sur les Transports publics genevois (LTPG) – Prise en charge des abonnements unireso

11

En mars 2024, l'Etat de Genève a annoncé sa volonté de prendre en charge les abonnements annuels et mensuels unireso intégralement pour les jeunes et partiellement pour les bénéficiaires de prestations AVS/AI domiciliés à Genève, dès 2025. Le projet de loi a été adopté par le Grand Conseil de la République et Canton de Genève le 30 mai.

La loi sur les Transports publics genevois (LTPG) du 21 novembre 1975 a été modifiée comme suit: « L'Etat prend en charge l'intégralité du prix des abonnements mensuels et annuels unireso pour les jeunes de 6 à 24 ans révolus, domiciliés ou en formation à Genève, sous condition de formation ou de revenu, ainsi que la moitié du prix des abonnements mensuels et annuels unireso pour les personnes bénéficiaires de prestations AVS/AI domiciliées sur le Canton de Genève. Le Conseil d'Etat édicte les dispositions d'exécution du présent article ».

Entre l'annonce faite en mars 2024 et son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025, un travail conséquent a été fourni par l'ensemble des acteurs et partenaires concernés. Tout d'abord, la constitution d'un comité de pilotage entre unireso et le Canton, présidé par Monsieur Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge du département de la santé et des mobilités.

En second lieu, la création de groupes de travail actifs sur différents aspects: réflexion sur le règlement d'application, anticipation des besoins de trésorerie, communication auprès du public cible, adaptation du système de vente, renforcement des points de vente, recrutement et formation de collaborateurs par les opérateurs...

Ce sont des dizaines de séances qui ont occupé l'agenda 2024, avec près de 1'000 heures consacrées à ce projet uniquement par l'équipe d'unireso. Ce travail transversal, faisant intervenir les opérateurs et plusieurs départements de l'Etat de Genève, a permis de mener ce projet à bien dans les délais impartis.

### 3.2 Un nouveau contrat de prestations pour la période 2025-2029

Le contrat de prestations entre les opérateurs de transport et le Canton de Genève est mis à jour tous les cinq ans. Il a pour but de garantir un tarif commun convenu entre les trois opérateurs et confirmer le rôle d'unireso comme acteur principal dans le domaine des transports publics collectifs à Genève.

Ce contrat précise que les opérateurs doivent, en plus d'assurer le transport de voyageurs conformément aux dispositions légales et tarifaires de la Loi sur le transport de voyageurs (LTV), déployer des actions pour attirer de nouveaux clients, notamment en proposant des produits en lien avec les loisirs et des partenariats avec des institutions culturelles et sportives de la région. En complément, il leur appartient de mener à bien des opérations de ventes et de communication afin de mettre en valeur les offres existantes et, le cas échéant, d'imaginer des billets combinés ou autres produits tarifaires.

Les discussions entamées en 2023 ont abouti à la signature d'un nouveau contrat de prestations pour la période 2025-2029. Il tient compte des nouvelles dispositions de la loi sur les Transports publics genevois (LTPG) visant à compenser les réductions tarifaires dues à la prise en charge par l'Etat de Genève. Il comporte aussi un nouveau modèle de calcul des indemnités cantonales visant à compenser la baisse des prix communautaires. Les indemnités seront actualisées de manière dynamique selon les revenus générés, l'offre de transport et la fréquentation des différents types de transports publics.

Tous les partenaires ont confirmé leur engagement à maintenir des titres de transport à un tarif accessible au plus grand nombre.

### 3.3 La plateforme Décompte@NOVA poursuit son évolution

Opérationnelle depuis janvier 2023, la plateforme informatique Décompte@NOVA ventile les recettes perçues par unireso vers les trois opérateurs de transports publics du canton : les Transports publics genevois (tpg), les Chemins de fer fédéraux (CFF) et les Mouettes genevoises SA.

Les avantages de ce système sont probants :

- simplification du processus de répartition des recettes ;
- création automatique de rapports digitaux (utiles pour le monitoring) ;
- standardisation des processus de répartition des recettes.

L'année 2024 a été l'occasion de procéder à quelques évolutions permettant de rendre la gestion des activités d'unireso et de ses partenaires plus fluide, à court terme 100 % des revenus de la communauté tarifaire devraient être traités dans ce système.



## 3.4 Actions de communication

Les actions de communication déployées en 2024 visaient à renforcer la connaissance et l'attractivité de l'offre genevoise en transports publics auprès des clients et des voyageurs potentiels. Dans cette optique, unireso a lancé deux campagnes de communication 360° au cours du second semestre de l'année.

Pour soutenir ces initiatives et renforcer leur impact, unireso a de nouveau communiqué via son site internet ([unireso.com](https://unireso.com)) et ses réseaux sociaux ([Facebook](#), [Instagram](#) et [LinkedIn](#)), tout en développant, pour la première fois, une présence active sur [TikTok](#).

### La campagne institutionnelle

L'origine de cette campagne est partie d'un constat: alors que la communauté tarifaire existe depuis plus de vingt ans, l'offre comprise dans les titres de transports unireso, regroupant les trois opérateurs locaux tpg, CFF, Mouettes genevoises, n'est pas suffisamment connue des Genevois. L'objectif de cette campagne, qui s'est déroulée du 19 août au 12 novembre 2024, était de renforcer la connaissance de cette offre tarifaire auprès de la population genevoise. Cette campagne avait un caractère intemporel et peut être réactivée à tout moment.

unireso a collaboré avec l'agence EtienneEtienne, sélectionnée à l'issue d'un concours sur invitation, pour concevoir une campagne de communication 360°. L'objectif consistait à délivrer un message clair et percutant, porté par une identité visuelle forte afin d'attirer l'attention, tout en assurant une reconnaissance immédiate grâce à l'usage du bleu, couleur emblématique d'unireso.

Les messages s'articulaient autour d'une nouvelle signature de marque, exprimant la promesse d'unireso: « Tout Genève en un billet ». Le visuel générique présente un enchevêtrement typographique combinant les mots « Mouette », « Bus », « Tram » et « Train ». Cette composition symbolise le maillage fluide et interconnecté des quatre modes de transport disponibles à Genève avec un seul titre de transport unireso. Deux déclinaisons ont été créées autour de cette signature: l'une sous forme de drapeau portant le message « Un seul titre de transport pour tout le canton », l'autre sous forme de plan déplié pour dérouler le message « Un billet ou un abo pour tout le réseau ».

Plusieurs spots animés de 10 secondes ont été diffusés sur les écrans des tpg, des CFF en gare de Genève Cornavin et Genève Eaux-Vives et les supports digitaux pendant la campagne, en complément de l'affichage sur les supports publicitaires des opérateurs. La campagne s'est aussi déployée sous forme d'annonces dans le GHI, de publications sur les principaux réseaux sociaux et de messages publicitaires audios sur Radio Lac et One FM. La campagne a bénéficié de publicité programmatique, processus qui permet d'automatiser l'achat d'espaces publicitaires dans les canaux digitaux.



VISIONNER LA VIDÉO



VISIONNER LA VIDÉO

## La campagne « Prise en charge »

Le 30 mai 2024, le Grand Conseil genevois a adopté un projet de loi visant à prendre en charge les abonnements annuels et mensuels unireso à 100 % pour les jeunes et à 50 % pour les bénéficiaires de prestations AVS/AI domiciliés à Genève. Le 15 juillet 2024, le Département de la santé et des mobilités (DSM) a publié un communiqué de presse afin de présenter les premières modalités de cette prise en charge. Elle a un triple objectif :

- alléger les charges fixes des budgets des familles et des aînés de la classe moyenne ;
- encourager les jeunes à utiliser les transports publics ;
- faciliter le transfert modal pour les seniors.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'Etat de Genève prend en charge 100 % du montant de l'abonnement unireso pour les jeunes de 6 à 24 ans inclus, sous conditions (résidence, en formation, bas revenu) et 50 % du montant de l'abonnement unireso pour les bénéficiaires de prestations AVS/AI domiciliés dans le canton.

La communication s'est déroulée en deux phases :

- en juillet et août 2024, diffusion d'une information préliminaire suite au vote du Grand Conseil ;
- en novembre et décembre 2024, diffusion d'une campagne de communication 360°.



La campagne de communication 360° a été lancée le 13 novembre 2024. Elle donnait des informations sur les conditions d'octroi de la prise en charge : abonnements concernés, bénéficiaires, réception du courrier du département de la santé et des mobilités, etc. Elle visait à sensibiliser les potentiels bénéficiaires au fait qu'il est nécessaire de posséder une carte SwissPass pour bénéficier de la prise en charge par l'Etat de Genève. Autre message important : rappeler aux bénéficiaires qu'un titre de transport valable est obligatoire pour chaque voyage, même en cas de prise en charge totale ou partielle.

Les informations ont été mises à jour en fonction des avancées opérationnelles, comme le fait de bénéficier d'un remboursement de son abonnement au prorata de sa période de validité en 2025.

L'information de cette prise en charge est présente sur la page d'accueil du site unireso.com (ainsi que sur celui de Léman Pass), avec une navigation interactive pour les visiteurs sur la page d'accueil, ainsi que sur la landing page dédiée aux titres de transport : [unireso.com/titres-de-transport/#prise-en-charge](https://unireso.com/titres-de-transport/#prise-en-charge).

Trois visuels ciblant les jeunes ont été créés et déployés sur les bus et trams, tandis que des spots vidéo ont été diffusés sur les écrans des transports publics et en gare de Genève Cornavin et de Genève-Eaux-Vives.

La campagne a été relayée via les supports de communication des trois opérateurs du canton, incluant des affiches, des spots publicitaires, des vidéos avec de courtes saynètes animées par l'influenceur et humoriste suisse Bruno Peki, des tutoriels sur le site unireso.com et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn), ainsi que d'annonces programmatiques dans les canaux digitaux. Une annonce a été également publiée dans le journal GHI. Enfin, la campagne a été diffusée au cinéma avec un spot de 15 secondes.

Une troisième phase de communication est prévue pour 2025. Le but sera, pour les opérateurs, d'acquérir de nouveaux clients et de les fidéliser. Cette phase sera complétée par une campagne de communication à destination des seniors, en complément de la communication déjà menée auprès des jeunes.



15



VISIONNER LA VIDÉO

**6-24 ANS**  
**RENDS-TOI MAINTENANT SUR**  
**unireso.com**



VISIONNER LA VIDÉO TUTO





## Des partenariats locaux

Plusieurs partenariats ont été reconduits en 2024, afin de valoriser l'offre de transport des opérateurs d'unireso, à l'instar de celui avec la Fondation des Parkings, dont le but est d'encourager les pendulaires à laisser leur véhicule dans les parkings périphériques du Canton et à utiliser les transports publics pour se déplacer (P+R).

La communauté tarifaire a aussi mis sur pied une opération de positionnement de la marque en diffusant un spot publicitaire dans la FanZone Euro 2024 à Genève, située sur la plaine de Plainpalais, entre juin et juillet 2024, ainsi que lors de la programmation de l'Allianz Cinéma Genève, en partenariat avec le GHI.

Enfin, une opération de co-branding et street marketing a été menée en partenariat avec Lémanis, qui a distribué des dépliants tarifaires unireso et des goodies à l'effigie d'unireso lors de la 18<sup>e</sup> édition du Marathon de Genève (4 et 5 mai 2024).

## La Chasse aux Aigles

Lancée pour la première fois en 2022 par Genève Avenue et unireso, la Chasse aux Aigles s'est déroulée entre le 4 et le 16 novembre 2024. Lors de cette quatrième édition, les Genevois devaient protéger l'aigle Sherkan et ses acolytes des attaques du sombre Corbeau Pabo.

Pour devenir le champion de la saison, les Genevois devaient partir à la recherche des vingt aigles cachés dans les commerces et transports publics du Canton

et scanner les QR codes associés à chaque aigle. L'objectif de cette opération était de promouvoir l'offre tarifaire d'unireso et de faire découvrir les commerces de proximité.

Pour pimenter le tout, le concept « Super samedi unireso » a été inauguré. Les samedis 9 et 16 novembre, un joueur découvrant et scannant trois aigles unireso le même jour remportait un bonus exceptionnel de 1'000 points, soit dix fois plus que Sherkan, l'aigle le plus rare du jeu.

Cette quatrième édition a battu des records de participation : quelque 280 commerces se sont prêtés au jeu, aux côtés des 150 bus, trams, Léman Express et Mouettes genevoises.

16





## Présence active sur les canaux digitaux

En 2024, l'activité sur les réseaux sociaux a connu une croissance soutenue, culminant avec la réussite de la campagne «Prise en charge». Un ciblage précis a permis d'attirer efficacement l'audience à Genève, entraînant une croissance significative de la communauté.

L'introduction de TikTok comme nouveau canal de communication a ouvert des perspectives pour engager un public jeune. Cette expansion vers cette nouvelle plateforme a renforcé la présence en ligne et élargi la portée globale.

## Les publications en chiffres au 31 décembre 2024

<b>Facebook</b>	Portée des publications	305'680
	Nombre de publications	168
	Nombre d'abonnés	4'002
	Taux d'évolution	+ 5.15 %

<b>Instagram</b>	Portée des publications	812'470
	Nombre de publications	162
	Nombre d'abonnés	3'875
	Taux d'évolution	+ 174.23 %

<b>LinkedIn</b>	Portée des publications	16'577
	Nombre de publications	159
	Nombre d'abonnés	520
	Taux d'évolution	+ 39.03 %

<b>TikTok</b>	<i>(introduction le 13 août 2024)</i>	
	Portée des publications	460'438
	Nombre de publications	14
	Nombre d'abonnés	830
	Taux d'évolution	+ 830 %
	Vues de vidéos	5'204'085

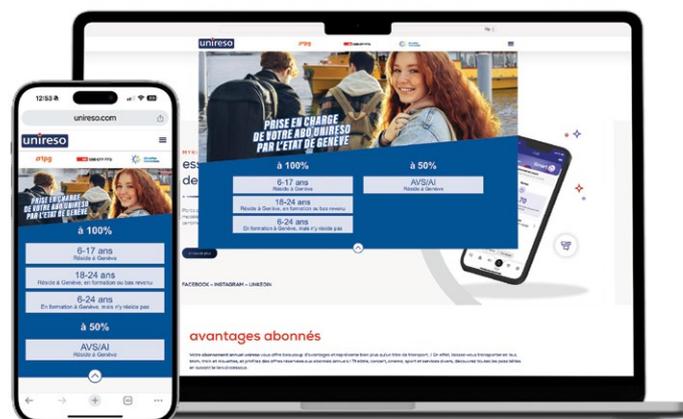
### Campagne «Prise en charge» Du 13 novembre au 31 décembre 2024

Meta impressions	869'724
Clics sur unireso.com	24'549

TikTok impressions	3'101'647
Clics sur unireso.com	17'344

Programmatique impressions	4'253'077
Clics sur unireso.com	4'040

17



4.0

# Ventes année 2024

## 4.1 Les ventes Tout Genève (avec Z10 dans Léman Pass)

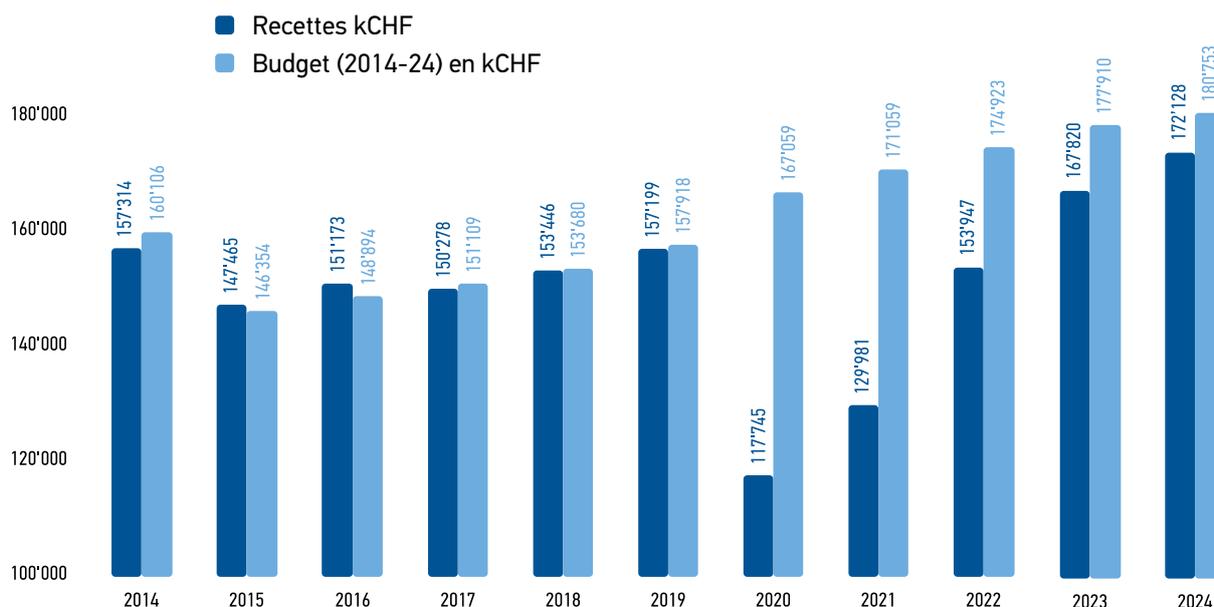
En 2024, les recettes zone 10 unireso hors Léman Pass sont en augmentation de 2.1 % par rapport à 2023. Elles s'élèvent à CHF 156'596'375, soit une augmentation de CHF 3'151'590 par rapport à 2023.

RECETTES 2024 VS 2023	RÉEL 2024	RÉEL 2023	2024 / 2023	
Zone 10 unireso hors Léman Pass	156'596'375	153'444'785	3'151'590	2.1 %
Zone 10 Léman Pass	15'531'906	14'374'839	1'157'067	8.0 %
<b>Total : Produits du transport</b>	<b>172'128'281</b>	<b>167'819'624</b>	<b>4'308'657</b>	<b>2.57 %</b>

RECETTES 2024 VS PFP (selon contrat de prestations 2020-2024)	RÉEL 2024	PFP 2024	2024 / PFP	
<b>Total : Produits du transport</b>	<b>172'128'281</b>	<b>180'753'455</b>	<b>(8'625'174)</b>	<b>-4.77 %</b>

18

### Comparatif entre chiffres d'affaires et budgets de 2014 à 2024 (avec Z10 dans Léman Pass)

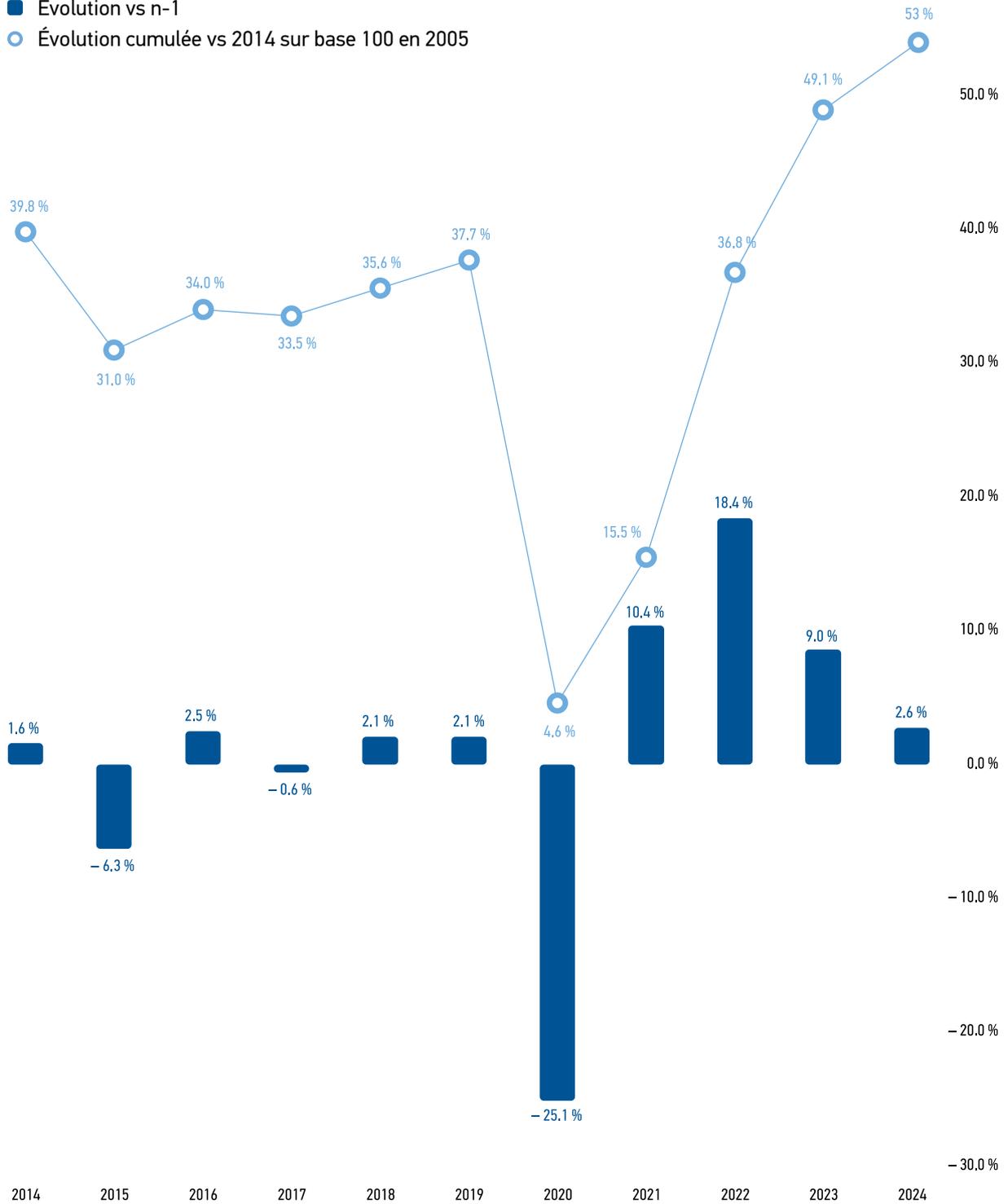




### Évolution en % du chiffre d'affaires entre 2014 et 2024 (avec Z10 dans Léman Pass)

■ Évolution vs n-1

○ Évolution cumulée vs 2014 sur base 100 en 2005



## 4.2 Les recettes de billets et forfaits journaliers (avec Z10 dans Léman Pass)

Les recettes de billets et forfaits journaliers connaissent une augmentation de 5.3% par rapport à 2023 soit CHF 3'484'889. En regard du budget, l'objectif escompté a été atteint. Le résultat est supérieur de 3.8%.

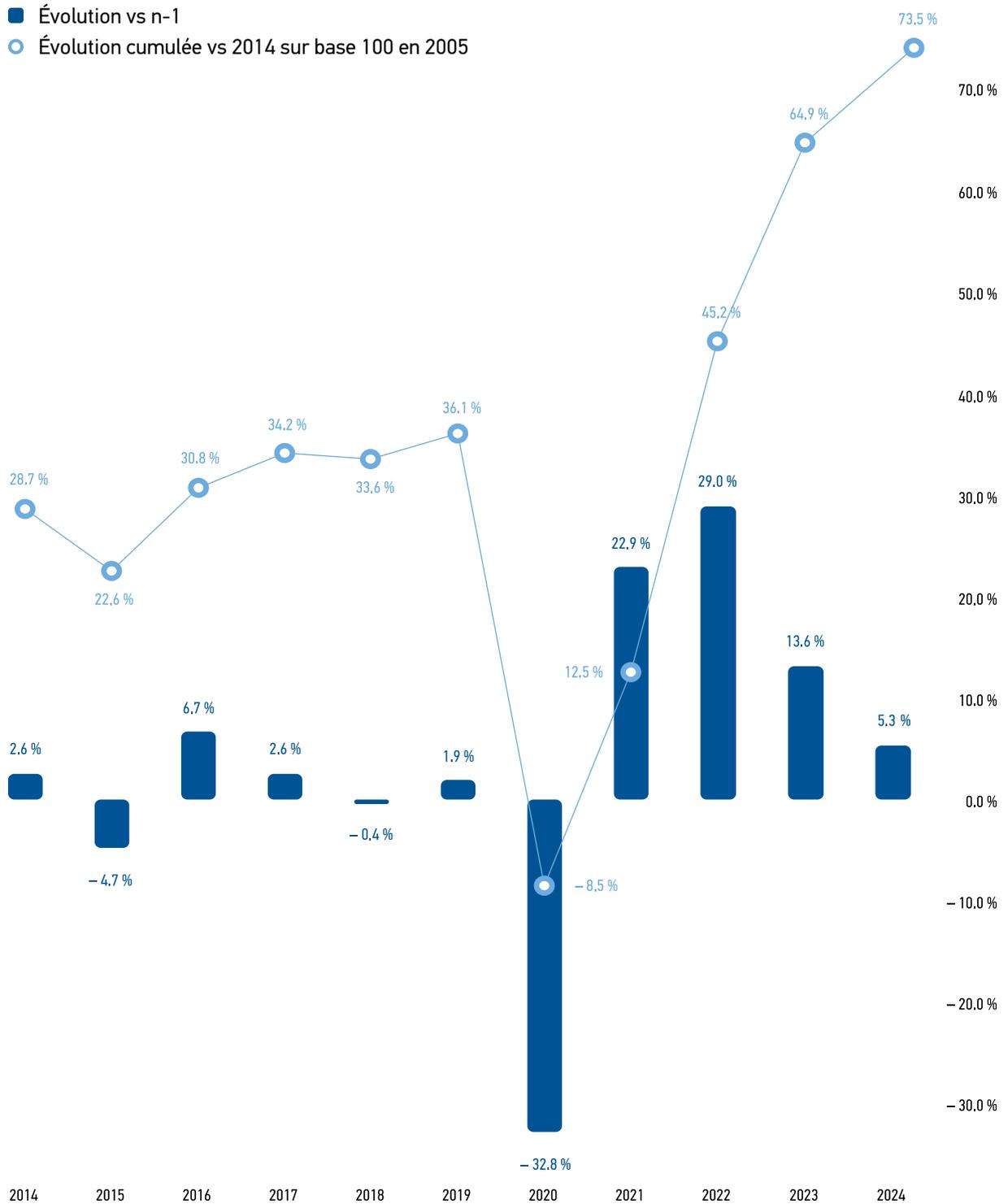
RECETTES 2024 VS 2023	RÉEL 2024	RÉEL 2023	2024 / 2023	
Billets Tout GE	51'676'980	50'726'537	950'443	1.9%
Forfaits journaliers Tout GE	11'530'741	9'572'808	1'957'933	20.5%
Billets Léman Pass	5'938'075	5'362'108	575'967	10.7%
Cartes Léman Pass 1 jour	593'704	593'158	546	0.1%
<b>Total : Billets et forfaits Tout GE</b>	<b>69'739'500</b>	<b>66'254'611</b>	<b>3'484'889</b>	<b>5.3%</b>

RECETTES 2024 VS BUDGET	RÉEL 2024	BUDGET 2024	2024 / BUDGET	
Billets Tout GE	51'676'980	49'476'107	2'200'873	4.4%
Forfaits journaliers Tout GE	11'530'741	11'090'981	439'760	4.0%
Billets Léman Pass	5'938'075	6'110'297	-172'222	-2.8%
Cartes Léman Pass 1 jour	593'704	477'923	115'781	24.2%
<b>Total : Billets et forfaits Tout GE</b>	<b>69'739'500</b>	<b>67'155'308</b>	<b>2'584'192</b>	<b>3.8%</b>

QUANTITÉS 2024 VS 2023	2024	2023	2024 / 2023	
Sauts de puce 1 / 1	540'081	501'025	39'056	7.8%
Sauts de puce 1 / 2	472'267	410'397	61'870	15.1%
Billets Tout GE 1 / 1	10'036'965	10'239'880	-202'915	-2.0%
Billets Tout GE 1 / 2	7'784'827	7'506'679	278'148	3.7%
Forfaits journaliers 1 / 1	78'458	81'719	-3'261	-4.0%
Forfaits journaliers 1 / 2	40'976	40'126	850	2.1%
Forfaits dès 9h 1 / 1	376'313	379'894	-3'581	-0.9%
Forfaits dès 9h 1 / 2	340'861	325'762	15'099	4.6%
Billets Léman Pass	2'049'347	1'853'025	196'322	10.6%
Cartes Léman Pass 1 jour	65'187	62'974	2'213	3.5%
<b>Total</b>	<b>21'785'282</b>	<b>21'401'481</b>	<b>383'801</b>	<b>1.8%</b>



### Évolution des recettes de billets et forfaits journaliers entre 2014 et 2024 (avec Z10 dans Léman Pass)



### 4.3 Les recettes des abonnements mensuels (avec Z10 dans Léman Pass)

RECETTES 2024 VS 2023	RÉEL 2024	RÉEL 2023	2024 / 2023	
Abonnements mensuels adultes	20'514'644	21'656'223	-1'141'579	-5.3%
Abonnements mensuels juniors	5'212'506	4'785'529	426'977	8.9%
Abonnements mensuels séniors	1'571'181	1'702'407	-131'226	-7.7%
Abonnements mensuels transmissibles	88'400	106'400	-18'000	-16.9%
Abonnements Léman Pass mensuels adultes	4'047'990	3'841'510	206'480	5.4%
Abonnements Léman Pass mensuels jeunes	1'163'540	1'041'462	122'078	11.7%
<b>Total : Abonnements mensuels</b>	<b>32'598'261</b>	<b>33'133'531</b>	<b>-535'270</b>	<b>-1.6%</b>

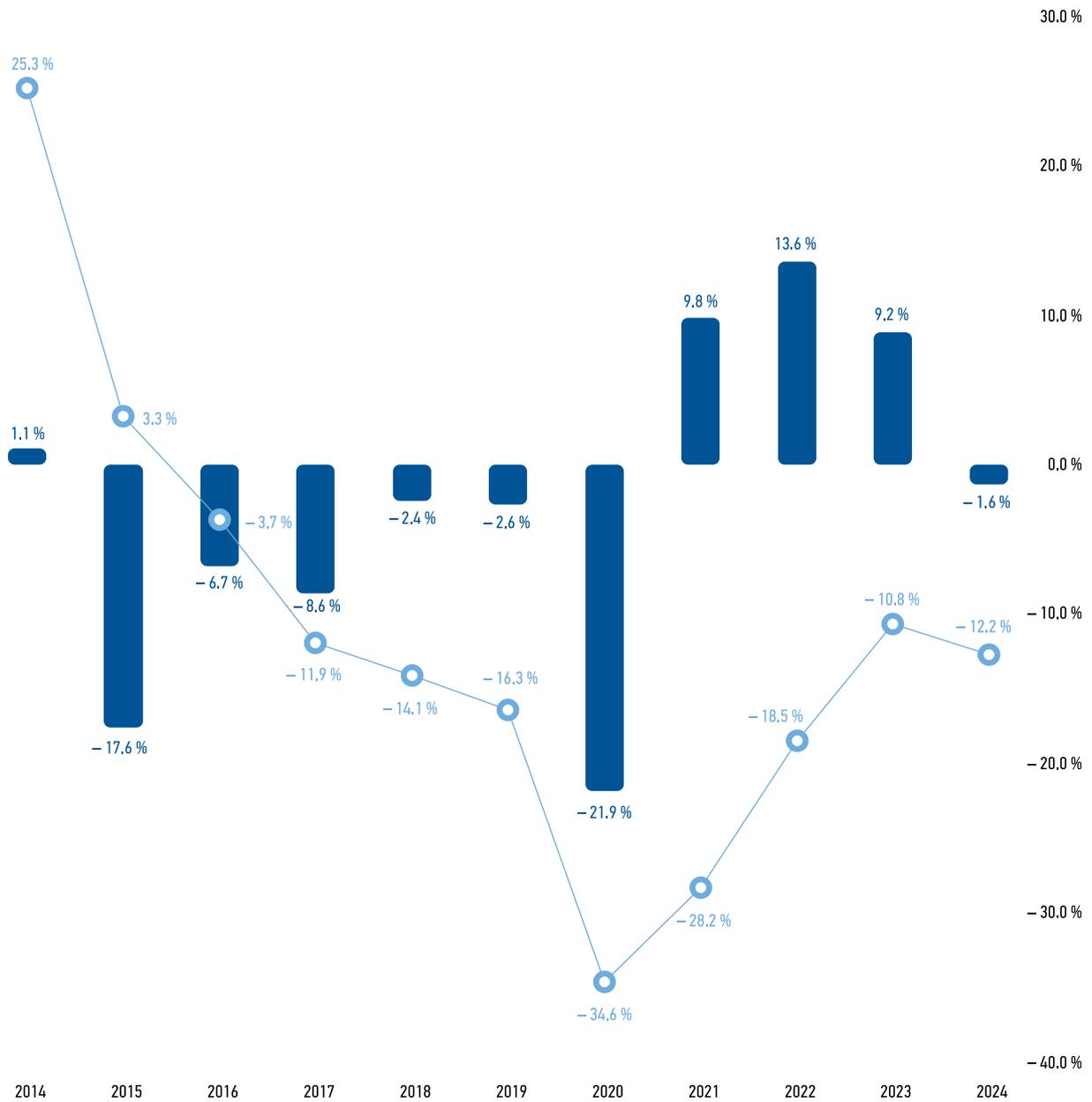
RECETTES 2024 VS BUDGET	RÉEL 2024	BUDGET 2024	2024 / BUDGET	
Abonnements mensuels adultes	20'514'644	22'089'547	-1'574'903	-7.1%
Abonnements mensuels juniors	5'212'506	5'770'636	-558'130	-9.7%
Abonnements mensuels séniors	1'571'181	1'855'293	-284'112	-15.3%
Abonnements mensuels transmissibles	88'400	187'260	-98'860	-52.8%
Abonnements Léman Pass mensuels	5'211'530	5'119'669	91'861	1.8%
<b>Total : Abonnements mensuels</b>	<b>32'598'261</b>	<b>35'022'405</b>	<b>-2'424'144</b>	<b>-6.9%</b>

QUANTITÉS 2024 VS 2023	2024	2023	2024 / 2023	
Abonnements mensuels adultes	293'649	300'798	-7'149	-2.4%
Abonnements mensuels juniors	115'865	112'539	3'326	3.0%
Abonnements mensuels séniors	34'906	38'542	-3'636	-9.4%
Abonnements mensuels transmissibles	884	1'064	-180	-16.9%
Abonnements Léman Pass mensuels adultes	57'522	54'578	2'944	5.4%
Abonnements Léman Pass mensuels jeunes	25'837	23'125	2'712	11.7%
<b>Total : Abonnements mensuels</b>	<b>528'663</b>	<b>530'646</b>	<b>-1'983</b>	<b>-0.4%</b>



### Évolution des recettes d'abonnements mensuels entre 2014 et 2024 (avec Z10 dans Léman Pass)

- Évolution vs n-1
- Évolution cumulée vs 2014 sur base 100 en 2005



#### 4.4 Les recettes des abonnements annuels (avec Z10 dans Léman Pass)

Les ventes de ces titres de transport ont augmenté en 2024 de 0.1 % par rapport à 2023. Cette stagnation est potentiellement due à l'anticipation des clients jeunes sur la prise en charge des abonnements unireso à venir en 2025. Les abonnements annuels représentent 39.80 % du CA total 2024.

RECETTES 2024 VS 2023	RÉEL 2024	RÉEL 2023	2024 / 2023	
Abonnements annuels adultes	41'403'483	40'755'792	647'691	1.6 %
Abonnements annuels juniors	13'460'957	15'178'247	-1'717'290	-11.3 %
Abonnements annuels seniors	9'622'165	8'683'088	939'077	10.8 %
Abonnements annuels transmissibles	74'700	108'321	-33'621	-31.0 %
Abonnements Léman Pass annuels adultes	2'464'910	2'227'929	236'981	10.6 %
Abonnements Léman Pass annuels jeunes	690'412	903'584	-213'172	-23.6 %
Abonnements Léman Pass autres annuels	633'275	405'088	228'187	56.3 %
<b>Total : Abonnements annuels</b>	<b>68'349'902</b>	<b>68'262'049</b>	<b>87'853</b>	<b>0.1 %</b>

24

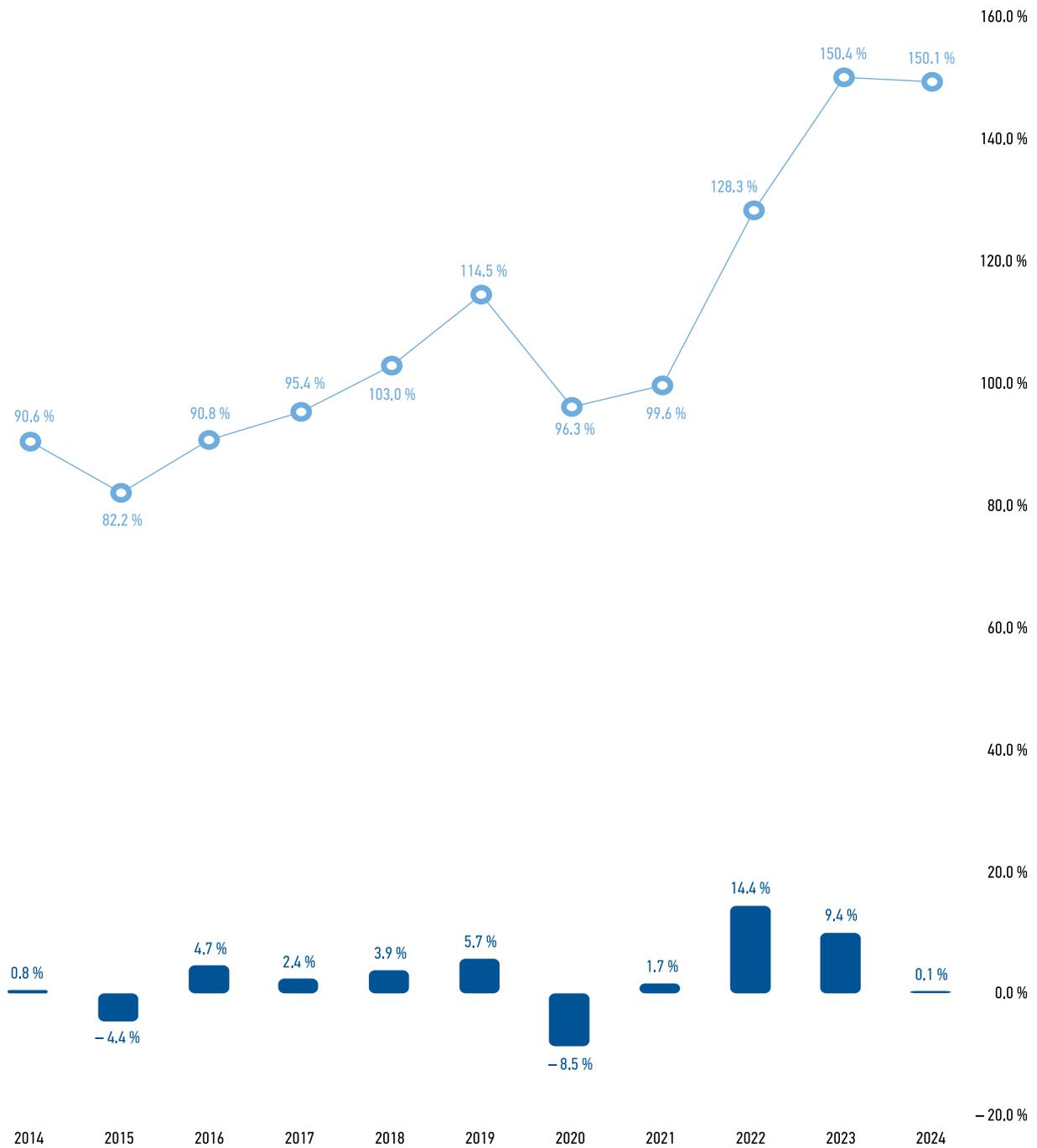
RECETTES 2024 VS BUDGET	RÉEL 2024	BUDGET 2024	2024 / BUDGET	
Abonnements annuels adultes	41'403'483	41'679'292	-275'809	-0.7 %
Abonnements annuels juniors	13'460'957	16'668'439	-3'207'482	-19.2 %
Abonnements annuels seniors	9'622'165	10'634'486	-1'012'321	-9.5 %
Abonnements annuels transmissibles	74'700	328'955	-254'255	-77.3 %
Abonnements Léman Pass annuels	3'788'597	4'103'740	-315'143	-7.7 %
<b>Total : Abonnements annuels</b>	<b>68'349'902</b>	<b>73'414'912</b>	<b>-5'065'010</b>	<b>-7.4 %</b>

QUANTITÉS 2024 VS 2023	2024	2023	2024 / 2023	
Abonnements annuels adultes	83'275	76'087	7'188	9.4 %
Abonnements annuels juniors	33'494	39'272	-5'778	-14.7 %
Abonnements annuels seniors	24'213	23'973	240	1.0 %
Abonnements annuels transmissibles	83	121	-38	-31.4 %
Abonnements Léman Pass annuels adultes	4'866	4'410	456	10.3 %
Abonnements Léman Pass annuels jeunes	1'710	2'247	-537	-23.9 %
Abonnements Léman Pass autres annuels	15'486	9'975	5'511	55.2 %
<b>Total : Abonnements annuels</b>	<b>163'127</b>	<b>156'085</b>	<b>7'042</b>	<b>4.5 %</b>



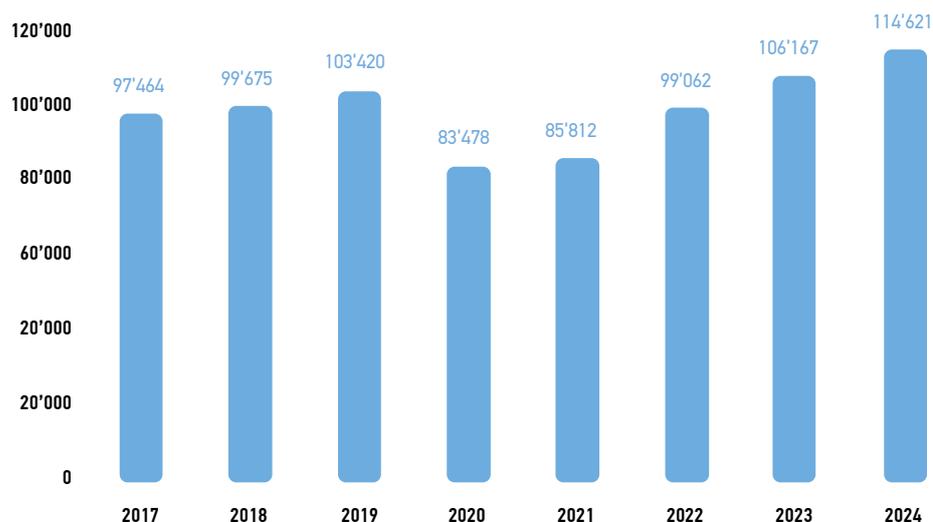
### Évolution des recettes d'abonnements annuels entre 2014 et 2024 (avec Z10 dans Léman Pass)

- Évolution vs n-1
- Évolution cumulée vs 2014 sur base 100 en 2005



## 4.5 Les abonnements en circulation (avec Z10 dans Léman Pass)

Nombre d'abonnements Tout Genève adultes  
en cours de validité entre 2017 et 2024





## 4.6 Les ventes de titres combinés

### City-ticket

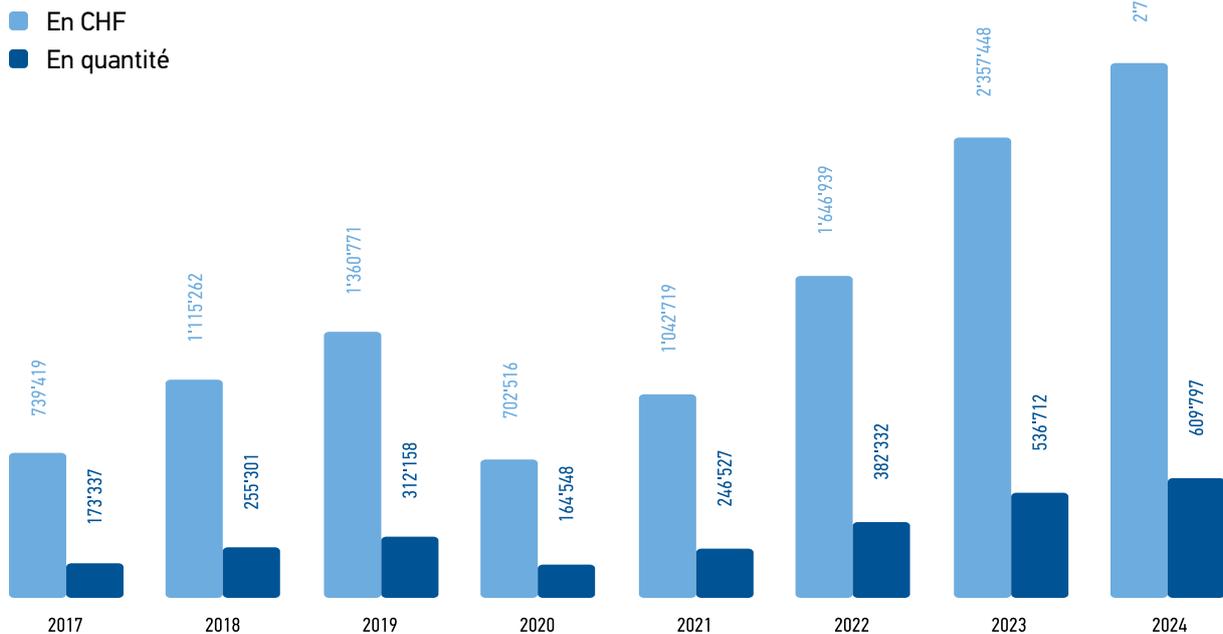
Le City-ticket est un billet combiné permettant de voyager en train, bus, bateau, vers une agglomération et de profiter durant toute la journée de la libre circulation à l'intérieur de celle-ci. Un client peut ainsi, par exemple, prendre le train de Nyon jusqu'à Genève où il pourra utiliser les tpg, les CFF et les Mouettes genevoises jusqu'à la fin des services.



→ Exemple : Parcours Nyon-Genève Cornavin + Zone 10 Tout Genève

### Évolution des recettes et des quantités vendues de City-tickets entre 2017 et 2024

En 2024, le chiffre d'affaires unireso des City-tickets s'élève à CHF 2'737'005 contre CHF 2'357'448 en 2023, soit une variation de 16.1 %.

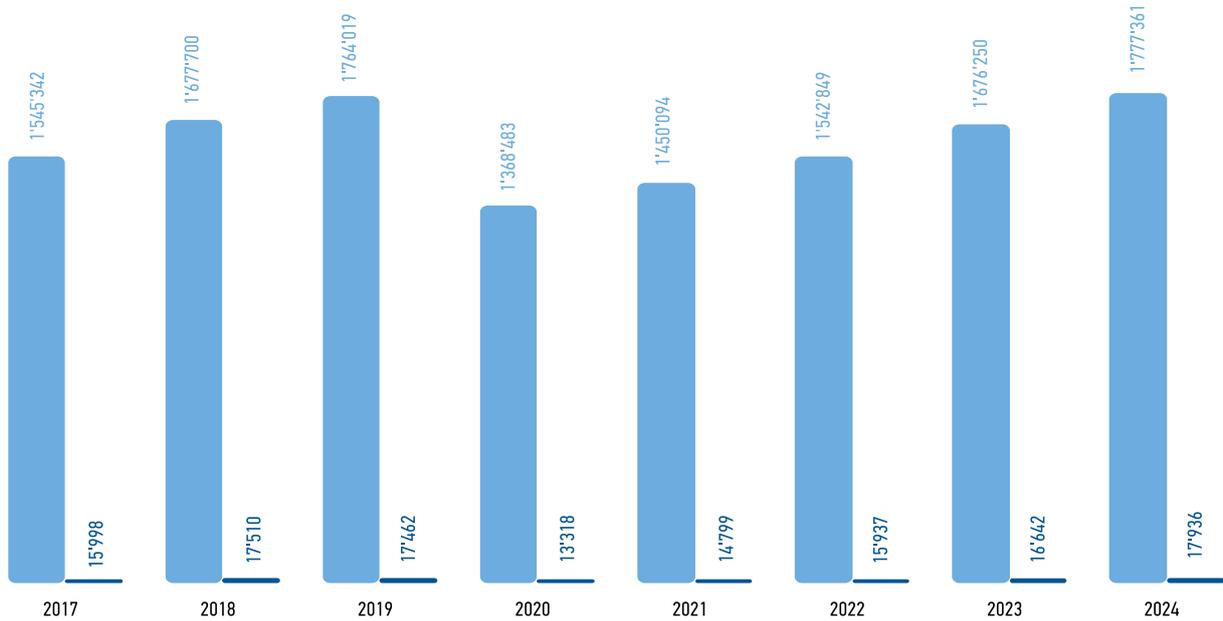


### Évolution des recettes et des quantités vendues d'abonnements modulables entre 2017 et 2024

L'abonnement modulable est la déclinaison du City-ticket pour une durée d'un mois ou d'un an. Il offre en outre des rabais par rapport à l'achat séparé de deux abonnements (l'un de parcours + l'autre urbain).

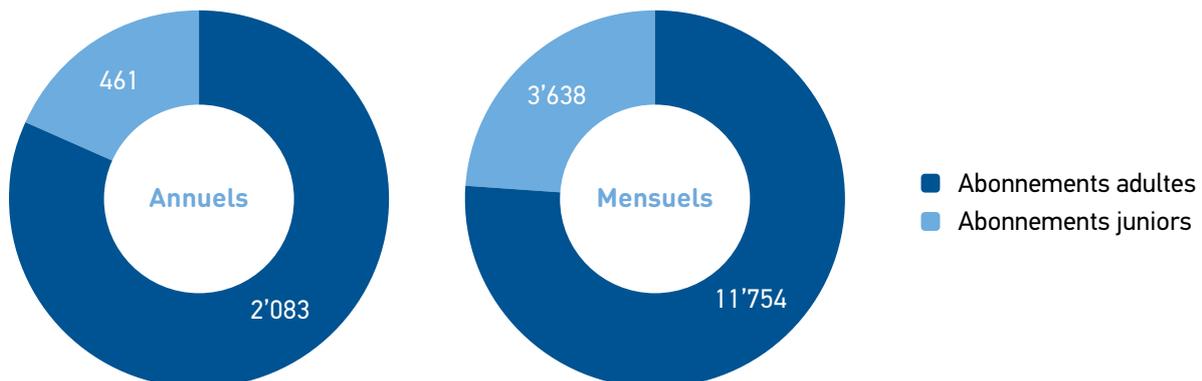
En 2024, le chiffre d'affaires unireso des abonnements modulables s'élève à CHF 1'777'361 contre CHF 1'676'250 en 2023, soit une variation de 6%.

28



### Nombre d'abonnements combinés vendus en 2024 (abonnements annuels et mensuels)

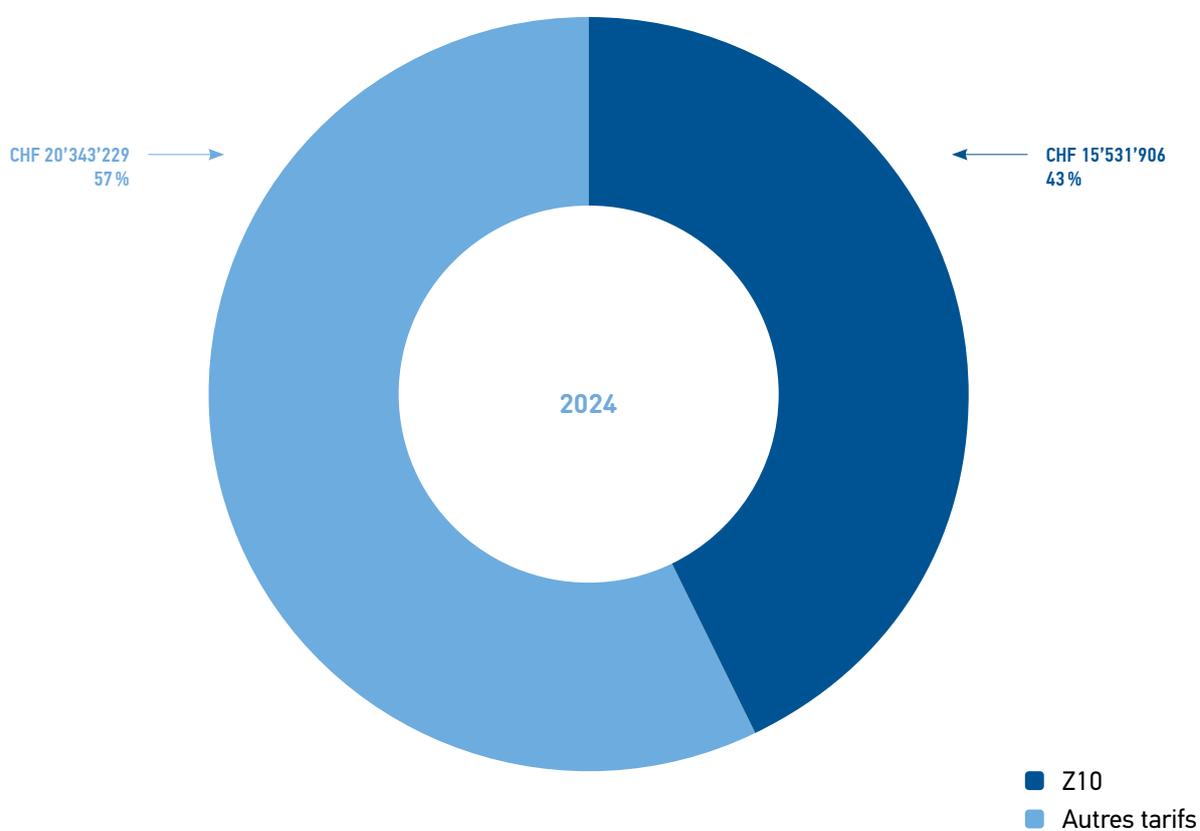
En 2024, les quantités vendues des abonnements annuels adultes progressent de 12.6%, et celles des juniors régressent de -2.7%. Les quantités vendues des mensuels adultes progressent de 6.2%, et celles des juniors de 12.1%.





## 4.7 Part zone 10 dans le Léman Pass

Dans le tarif transfrontalier Léman Pass, unireso constitue l'une des composantes tarifaires. À elle seule, la zone 10 génère CHF 15'531'906, représentant ainsi 43 % du revenu total de CHF 35'875'135.



5.0

## Fréquentation des lignes

	2023		2024			2024/2023	
	Voyages /an	Voyages Xkm/an	Voyages /jour	Voyages /an	Voyages Xkm/an	Évol. voyages /an	Évol. voyages Xkm/an
Coppet-Annemasse	13'904'101	106'828'635	38'544	14'068'524	109'486'149	1.18 %	2.49 %
Genève-La Plaine	2'646'167	24'288'593	7'006	2'557'359	23'286'321	-3.36 %	-4.13 %
<b>Total trafic régional CFF</b>	<b>16'550'268</b>	<b>131'117'228</b>	<b>45'550</b>	<b>16'625'883</b>	<b>132'772'470</b>	<b>0.46 %</b>	<b>1.26 %</b>
M1	237'285	194'574	594	216'683	177'680	-8.68 %	-8.68 %
M2	367'441	268'232	1'140	416'150	303'790	13.26 %	13.26 %
M3	194'869	311'790	523	190'971	305'554	-2.00 %	-2.00 %
M4	223'684	357'894	590	215'495	344'792	-3.66 %	-3.66 %
<b>Total Mouettes</b>	<b>1'023'279</b>	<b>1'132'490</b>	<b>2'847</b>	<b>1'039'299</b>	<b>1'131'816</b>	<b>1.57 %</b>	<b>-0.06 %</b>
Tram	95'263'652	210'309'384	271'880	99'236'370	221'971'863	4.17 %	5.55 %
Trolley	37'532'448	80'830'949	102'376	37'367'351	79'741'474	-0.44 %	-1.35 %
Bus	80'683'363	236'653'980	226'178	82'554'947	243'968'660	2.32 %	3.09 %
<b>Total tpg</b>	<b>213'479'463</b>	<b>527'794'313</b>	<b>600'435</b>	<b>219'158'668</b>	<b>545'681'997</b>	<b>2.66 %</b>	<b>3.39 %</b>
<b>TOTAL UNIRESO</b>	<b>231'053'010</b>	<b>660'044'031</b>	<b>648'832</b>	<b>236'823'850</b>	<b>679'586'283</b>	<b>2.50 %</b>	<b>2.96 %</b>

30

## tpg

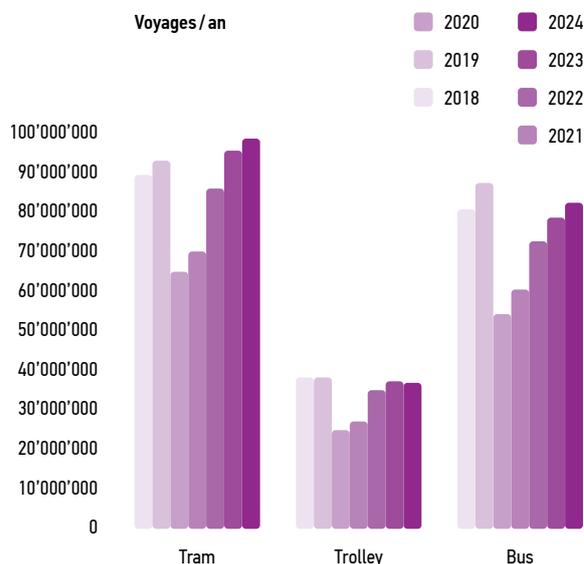
L'année 2024 permet de retrouver des conditions de croissance normale liée à la démographie et au développement du territoire.

Le tram reste très attractif et progresse plus fortement. Le prolongement de la ligne 15 à ZIPLO contribue en partie à ce succès.

Le bus poursuit une croissance standard alors que le trolleybus baisse par rapport à 2023. En effet, plusieurs travaux avec déviations ont impacté essentiellement la ligne 3 très fréquentée.

Du côté de l'utilisation des tpg, le télétravail continue à générer des variations assez significatives entre les différents jours de la semaine. Enfin, du côté des loisirs, la nouvelle offre nocturne des week-ends a permis d'augmenter la fréquentation de +21.6 % entre 1 h et 4 h du matin.

σ tpg



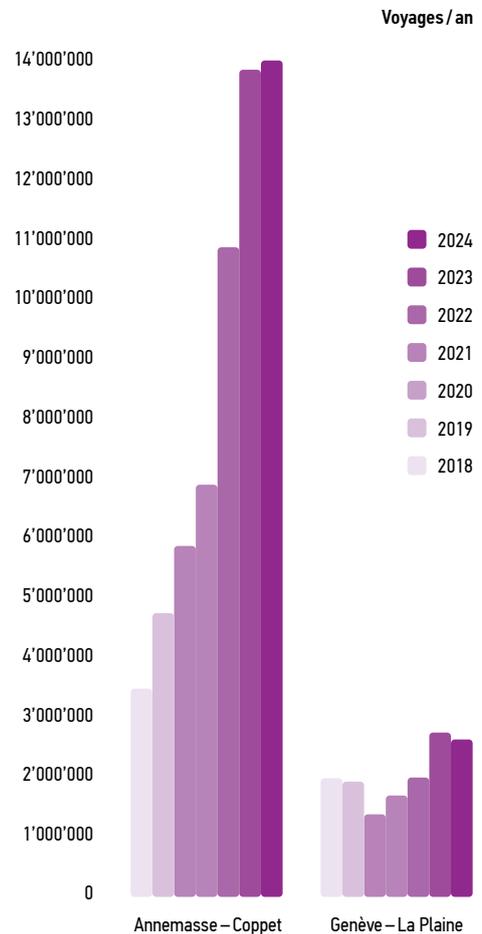


### CFF

Le succès de l'offre Léman Express s'est encore une fois confirmé en 2024, avec un nouveau record des moyennes des montées journalières enregistré au mois de novembre 2024, à plus de 72'000 passagers à bord des trains. L'augmentation de la fréquentation est par contre devenue plus raisonnable l'année passée, avec une hausse de 0,46 % (mais + 1,18 % sur l'axe Genève – Coppet). Il s'agit là de l'effet attendu de la nouvelle politique d'arrêts des RegioExpress CFF, qui desservent dorénavant tous les arrêts dans le sens Genève et Annemasse et qui ont contribué, par effet de « vases communicants », à réduire la pression sur les trains LEX aux heures de pointe. Une légère baisse (-3,36 %) a été constatée sur l'axe Genève – La Plaine, corrélée à l'adaptation de l'offre effective durant l'année 2024 sur cette section. En effet, pour améliorer le confort des voyageurs, des travaux structurants visant à moderniser les infrastructures et les gares ont été entrepris sur la ligne du Mandement et ont induit la mise en place d'un concept d'exploitation spécifique sur cette ligne.

Le Léman Express a fêté son cinquième changement d'horaire, en proposant des évolutions positives à la clientèle. Sur le périmètre suisse, depuis le mois de septembre 2024, une cadence au quart d'heure des trains Léman Express a été mise en place sur l'axe Genève-Coppet, marquant la première étape de la mise en place du service 24h/24, 7j/7, qui a été introduit grâce à l'extension de l'offre nocturne à tous les jours de la semaine. Les voyageurs ont bénéficié d'une cadence d'un train par heure du lundi au vendredi de 01 h 34 à 04 h 26 entre Coppet et Chêne-Bourg dans les deux sens. À Genève, la correspondance nocturne a été assurée sur l'axe entre Genève et La Plaine et vice-versa.

### SBB CFF FFS



### Mouettes genevoises

L'activité étant dépendante du tourisme et des conditions météorologiques, la fréquentation de l'année 2024 connaît de nouveau des variations en raison des aléas climatiques.

Les Mouettes genevoises ont enregistré une augmentation de 1,6 % du nombre de passagers par rapport à 2023, principalement en raison de la forte fréquentation durant la saison estivale.





## Rapport de l'auditeur indépendant à l'attention des membres de la Communauté Tarifaire Genevoise (unireso)

### 1. Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des décomptes de la communauté tarifaire intégrale Genevoise (CTI) – unireso 2024 au 31 décembre 2024 (ci-après « les décomptes »).

Selon notre appréciation, les informations financières figurant dans les décomptes ci-joint sont établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la convention des membres.

### 2. Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des décomptes ». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### 3. Paragraphe d'observation – base de la présentation du décompte et limitation de la transmission

Les décomptes ont été établis afin de soutenir la société en matière de respect des exigences des membres. En conséquence, il se peut que les décomptes ne soient pas adaptés à un autre objectif. Notre rapport est exclusivement destiné à la société et aux membres et ne doit pas être transmis à des tiers autres que la société ou les partenaires.

### 4. Responsabilités de la direction relatives aux décomptes

La direction est responsable de l'établissement des décomptes conformément à la convention des membres. Elle est, en outre, responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement des décomptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des décomptes, la direction est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Elle a en outre, la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Les membres sont chargés de la surveillance du processus d'élaboration de l'information financière.

ACTA SA

Rue du Cendrier 24, 1201 Genève | Tél. +41 58 307 00 90 | info@acta-ch.com

ASR EXPERT-RÉVISEUR AGRÉÉ  
FIDUCIAIRE | SUISSE



### 5. Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des décomptes

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les décomptes ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NACH permette de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des décomptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des décomptes est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Genève, le 15 mai 2025

ACTA SA



Daniel Humbel  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Jérôme Veau  
Réviseur

Annexe :

- décompte de la communauté tarifaire intégrale Genevoise (CTI) 2024 - Budget unireso
- décompte de la communauté tarifaire intégrale Genevoise (CTI) 2024 - PFP unireso

## Annexe : Budget unireso

CHF	BUDGET 2023 VALIDÉ CD 12.12.2023	UNIRESO DÉCOMPTES AU 31.12.2024	LÉMAN PASS DÉCOMPTES AU 31.12.2024	DÉCOMPTES AU 31.12.2024
<b>PRODUITS DU TRANSPORT &amp; GARANTIES TTC</b>				
Total produits du transport unireso	153'390'187	156'596'375	—	156'596'375
Total produits du transport Léman Pass	13'739'201	—	15'531'906	15'531'906
Total participations cantonales	54'600'000	—	—	—
Total autres produits	—	—	—	—
<b>TOTAL PRODUITS COMMUNAUTAIRES TTC</b>	<b>221'729'388</b>	<b>156'596'375</b>	<b>15'531'906</b>	<b>172'128'281</b>
<b>COMMISSIONS DE VENTES TTC</b>				
Total commissions de ventes unireso	—	—	—	(233'733)
Total commissions de ventes Léman Pass	—	—	(70'523)	(70'523)
<b>TOTAL COMMISSIONS DE VENTES TTC</b>	<b>—</b>	<b>(233'733)</b>	<b>(70'523)</b>	<b>(304'256)</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (détail HT)</b>				
<i>Salaires et charges sociales</i>	(505'850)	(465'940)	(109'636)	(575'576)
Total frais de personnel	(505'850)	(465'940)	(109'636)	(575'576)
<i>Honoraires juridique / fiduciaire</i>	(22'760)	(13'017)	(3'825)	(16'842)
<i>Études et mandats</i>	(210'570)	(36'793)	(6'402)	(43'195)
<i>Frais de voyage &amp; réception</i>	(6'082)	(4'524)	(765)	(5'289)
Total frais administratifs	(239'412)	(54'335)	(10'992)	(65'327)
<i>Confection titres de transport</i>	(195'500)	—	—	—
<i>Frais Alliance SwisPass et projets nationaux</i>	(1'516'100)	(1'167'395)	—	(1'167'395)
Total Coûts Alliance SwissPass, ch-direct	(1'711'600)	(1'167'395)	—	(1'167'395)
<i>Communication</i>	(555'093)	(499'222)	(43'842)	(543'064)
Total frais de communication	(555'093)	(499'222)	(43'842)	(543'064)
<i>Jetons de présence</i>	(4'020)	(3'221)	(758)	(3'979)
<i>Frais informatiques</i>	(49'947)	(40'537)	(61'628)	(102'165)
<i>Frais loyers</i>	(45'964)	(39'539)	(9'303)	(48'842)
<i>Frais généraux et matériel de bureau</i>	(2'881)	(3'334)	(323)	(3'657)
<i>Résultat financier</i>	(804)	53'020	(25'360)	27'660
Total Généraux et financiers	(103'616)	(33'610)	(97'372)	(130'982)
Total Divers et imprévus	(29'167)	(5'372)	(1'817)	(7'189)
Total Décomptes définitifs Léman Pass 2023	—	—	—	—
Total Impôt préalable (GCT Sàrl)	(235'093)	(143'678)	—	(143'678)
Total Participation charges	(3'379'831)	(2'369'552)	(263'659)	(2'633'211)
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(3'379'831)</b>	<b>(2'369'552)</b>	<b>(263'659)</b>	<b>(2'633'211)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>218'349'557</b>	<b>153'993'090</b>	<b>15'197'724</b>	<b>169'190'814</b>
<b>RÉPARTITION</b>				
TPG	—	—	—	—
CFF GL (Grande Ligne)	—	—	—	—
CFF TR (Trafic Régional)	—	—	—	—
MGSA	—	—	—	—
■ Engagements à facturer aux partenaires par GCT 2024	—	—	—	—
■ Extourne des engagements à facturer aux partenaires par GCT 2023	—	—	—	—
■ Transitoires GCT Sàrl	—	—	—	—



ETAT GENÈVE	SOLDE À RÉPARTIR SELON CLÉS DÉFINITIVES :	% VS PFP	PART TPG 88.03 %	PART CFF GL 2.68 %	PART CFF TR 8.85 %	PART MGSA 0.44 %
—	156'596'375	2.09 %	137'584'780	4'259'166	14'064'791	687'637
—	15'531'906	13.05 %	13'568'926	440'501	1'454'657	67'822
54'600'000	54'600'000	—	48'064'380	1'463'280	4'832'100	240'240
—	—	—	—	—	—	—
<b>54'600'000</b>	<b>226'728'281</b>	<b>2.25 %</b>	<b>199'218'086</b>	<b>6'162'947</b>	<b>20'351'548</b>	<b>995'699</b>
—	(233'733)	—	(194'946)	478'543	(493'210)	(24'121)
—	(70'523)	—	(1'554)	(15'477)	(51'111)	(2'381)
—	<b>(304'256)</b>	—	<b>(196'500)</b>	<b>463'066</b>	<b>(544'321)</b>	<b>(26'502)</b>
—	(575'576)	—	(506'680)	(15'425)	(50'938)	(2'533)
—	(575'576)	13.78 %	(506'680)	(15'425)	(50'938)	(2'533)
—	(16'842)	—	(14'825)	(451)	(1'491)	(74)
—	(43'195)	—	(38'025)	(1'158)	(3'823)	(190)
—	(5'289)	—	(4'655)	(142)	(468)	(23)
—	(65'327)	-72.71 %	(57'505)	(1'751)	(5'782)	(287)
—	—	—	(1)	—	—	—
—	(1'167'395)	—	(1'027'658)	(31'286)	(103'314)	(5'137)
—	(1'167'395)	-31.80 %	(1'027'659)	(31'286)	(103'314)	(5'137)
—	(543'064)	—	(478'059)	(14'554)	(48'061)	(2'388)
—	(543'064)	-2.17 %	(478'059)	(14'554)	(48'061)	(2'388)
—	(3'979)	—	(3'502)	(107)	(352)	(18)
—	(102'165)	—	(89'935)	(2'738)	(9'042)	(450)
—	(48'842)	—	(42'995)	(1'309)	(4'322)	(215)
—	(3'657)	—	(3'219)	(98)	(324)	(16)
—	27'660	—	24'349	741	2'448	122
—	(1130'982)	26.41 %	(115'302)	(3'511)	(11'592)	(577)
—	(7'189)	-75.35 %	(6'329)	(193)	(636)	(33)
—	—	—	—	—	—	(1)
—	(143'678)	—	(126'480)	(3'851)	(12'715)	(633)
—	(2'633'211)	-22.09 %	(2'318'014)	(70'571)	(233'038)	(11'589)
—	<b>(2'633'211)</b>	<b>-22.09 %</b>	<b>(2'318'014)</b>	<b>(70'571)</b>	<b>(233'038)</b>	<b>(11'589)</b>
<b>54'600'000</b>	<b>223'790'814</b>	<b>2.49 %</b>	<b>196'703'572</b>	<b>6'555'442</b>	<b>19'574'189</b>	<b>957'608</b>
—	196'703'572	—	—	—	—	—
—	6'555'442	—	—	—	—	—
—	19'574'189	—	—	—	—	—
—	957'608	—	—	—	—	—
—	(2'621'581)	—	—	—	—	—
—	(1'521'278)	—	—	—	—	—

# Annexe : Plan Financier

## Pluriannuel unireso

CHF	PFP 2020 – 2024 ANNÉE 2024	UNIRESO ÉTAT DÉCOMPTES AU 31.12.2024	LÉMAN PASS Z10 ÉTAT DÉCOMPTES AU 31.12.2024	DÉCOMPTES AU 31.12.2024
<b>PRODUITS DU TRANSPORT &amp; GARANTIES TTC</b>				
TT Tout Genève	—	156'270'067	—	156'270'067
TT Tout Genève HT	—	96'460	—	96'460
Part 1 <sup>ère</sup> classe dans TT Tout Genève	—	253'133	—	253'133
Cabotage	—	(38'839)	—	(38'839)
Combiné TER-unireso	—	15'554	—	15'554
Total produits du transport unireso	180'753'455	—	—	156'596'375
Total produits du transport Léman Pass	—	—	—	15'531'906
Participation cantonale aux frais de gestion et communication	600'000	—	—	—
Participation cantonale : opérations "pics de pollution"	100'000	—	—	—
Indemnité pour perte de recettes induites par la CTI	17'907'453	—	—	—
Indemnité pour perte de recettes induites par l'IN-146	10'391'237	—	—	—
Indemnité pour le rabais billets et CJ senior	5'521'211	—	—	—
Indemnité pour le rabais des abo senior	7'138'805	—	—	—
Indemnité pour le rabais des abo junior	4'340'297	—	—	—
Indemnité pour le rabais famille	913'361	—	—	—
Indemnités supplémentaires – non augmentation tarif	7'687'637	—	—	—
Total participations cantonales	54'600'000	—	—	—
Total autres produits	—	—	—	—
<b>TOTAL PRODUITS COMMUNAUTAIRES TTC</b>	<b>235'353'455</b>	<b>156'596'375</b>	<b>15'531'906</b>	<b>172'128'281</b>
<b>COMMISSIONS DE VENTES TTC</b>				
Total commissions de ventes unireso	—	—	—	(233'733)
Total commissions de ventes Léman Pass	—	—	—	(70'523)
<b>TOTAL COMMISSIONS DE VENTES TTC</b>	<b>—</b>	<b>(233'733)</b>	<b>(70'523)</b>	<b>(304'256)</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION HT</b>				
Salaires et charges sociales	(620'412)	(465'940)	(109'636)	(575'576)
Total frais de personnel	(620'412)	(465'940)	(109'636)	(575'576)
Honoraires juridique / fiduciaire	(10'000)	(13'017)	(3'825)	(16'842)
Études et mandats	(60'000)	(36'793)	(6'402)	(43'195)
Frais de voyage & réception	(10'000)	(4'524)	(765)	(5'289)
Total frais administratifs	(80'000)	(54'335)	(10'992)	(65'327)
Marketing : ch-direct & projets nationaux	(80'000)	—	—	—
Ventes & services : ch-direct & projets nationaux	(393'000)	(1'167'395)	—	(1'167'395)
Décompte, distrib. & plateforme ch-direct & projets nationaux	(38'000)	—	—	—
IT & Services : ch-direct & projets nationaux	(214'000)	—	—	—
Frais cartes SwissPass	(200'000)	—	—	—
Frais Communautés Tarifaires	(42'000)	—	—	—
Total Coûts Alliance SwissPass, ch-direct	(967'000)	(1'167'395)	—	(1'167'395)
Communication	(800'000)	(499'222)	(43'842)	(543'064)
Communication régionale	(120'000)	—	—	—
Communication régionale	120'000	—	—	—
Partenariats communication	(250'000)	—	—	—
Partenariats communication	250'000	—	—	—
Total frais de communication	(800'000)	(499'222)	(43'842)	(543'064)
Frais informatiques	(31'485)	(40'537)	(61'628)	(102'165)
Frais loyers	(56'320)	(39'539)	(9'303)	(48'842)
Frais généraux et matériel de bureau	(2'400)	(6'554)	(1'081)	(7'635)
Frais bancaires	(1'200)	53'020	(25'360)	27'660
Total généraux et financiers	(91'405)	(33'610)	(97'372)	(130'982)
Total Divers et imprévus	(5'000)	(5'372)	(1'817)	(7'189)
Total Décomptes définitifs Léman Pass 2023 et autres refacturation	—	—	—	—
Total participation charges	(2'563'817)	(2'225'873)	(263'659)	(2'489'532)
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION HT</b>	<b>(2'563'817)</b>	<b>(2'225'873)</b>	<b>(263'659)</b>	<b>(2'489'532)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>232'789'638</b>	<b>154'136'768</b>	<b>15'197'724</b>	<b>169'334'492</b>
<b>RÉPARTITION</b>				
TPG	—	—	—	—
CFF GL (Grande Ligne)	—	—	—	—
CFF TR (Trafic Régional)	—	—	—	—
MGSA	—	—	—	—
Engagements à facturer aux partenaires par GCT 2024	—	—	—	—
Extourne des engagements à facturer aux partenaires par GCT 2023	—	—	—	—

■ Exonéré de TVA

■ En déduction des factures émises par GCT Sàrl

■ N/A en 2024

■ Transitoires GCT Sàrl



ETAT GENÈVE	SOLDE À RÉPARTIR SELON CLÉS DÉFINITIVES :	% VS PPF	PART TPG 88.03 %	PART CFF GL 2.68 %	PART CFF TR 8.85 %	PART MESA 0.44 %
—	156'270'067	—	137'297'535	4'250'420	14'035'910	686'201
—	96'460	—	84'913	2'585	8'537	425
—	253'133	—	222'830	6'785	22'404	1'114
—	(38'839)	—	(34'190)	(1'041)	(3'437)	(171)
—	15'554	—	13'692	417	1'377	68
	156'596'375	-13.64 %	137'584'780	4'259'166	14'064'791	687'637
	15'531'906	—	13'568'926	440'501	1'454'657	67'822
600'000	600'000	—	528'180	16'080	53'100	2'640
—	—	—	—	—	—	—
20'925'189	20'925'189	—	18'420'444	560'795	1'851'879	92'071
12'142'352	12'142'352	—	10'688'913	325'415	1'074'598	53'426
6'451'637	6'451'637	—	5'679'376	172'904	570'970	28'387
8'341'825	8'341'825	—	7'343'308	223'561	738'252	36'704
5'071'717	5'071'717	—	4'464'632	135'922	448'847	22'316
1'067'279	1'067'279	—	939'526	28'603	94'454	4'696
—	—	—	—	—	—	—
54'600'000	54'600'000	0.00 %	48'064'380	1'463'280	4'832'100	240'240
—	—	—	—	—	—	—
<b>54'600'000</b>	<b>226'728'281</b>	<b>-3.66 %</b>	<b>199'218'086</b>	<b>6'162'947</b>	<b>20'351'548</b>	<b>995'699</b>
—	(233'733)	—	(194'946)	478'543	(493'210)	(24'121)
—	(70'523)	—	(1'554)	(15'477)	(51'111)	(2'381)
—	<b>(304'256)</b>	—	<b>(196'500)</b>	<b>463'066</b>	<b>(544'321)</b>	<b>(26'502)</b>
—	(575'576)	—	(506'680)	(15'425)	(50'938)	(2'533)
—	(575'576)	-7.23 %	(506'680)	(15'425)	(50'938)	(2'533)
—	(16'842)	—	(14'826)	(451)	(1'491)	(74)
—	(43'195)	—	(38'025)	(1'158)	(3'823)	(190)
—	(5'289)	—	(4'656)	(142)	(468)	(23)
—	(65'327)	-18.34 %	(57'507)	(1'751)	(5'782)	(287)
—	—	—	—	—	—	—
—	(1'167'395)	—	(1'027'658)	(31'286)	(103'314)	(5'137)
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	(1'167'395)	20.72 %	(1'027'658)	(31'286)	(103'314)	(5'137)
—	(543'064)	—	(478'059)	(14'554)	(48'061)	(2'389)
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	(543'064)	-32.12 %	(478'059)	(14'554)	(48'061)	(2'389)
—	(102'165)	—	(89'935)	(2'738)	(9'042)	(450)
—	(48'842)	—	(42'995)	(1'309)	(4'322)	(215)
—	(7'635)	—	(6'721)	(205)	(676)	(34)
—	27'660	—	24'349	741	2'448	122
—	(130'982)	43.30 %	(115'302)	(3'511)	(11'592)	(577)
—	(7'189)	43.78 %	(6'329)	(193)	(636)	(32)
—	—	—	—	—	—	—
—	(2'489'532)	-2.90 %	(2'191'535)	(66'720)	(220'323)	(10'955)
—	<b>(2'489'532)</b>	<b>-2.90 %</b>	<b>(2'191'535)</b>	<b>(66'720)</b>	<b>(220'323)</b>	<b>(10'955)</b>
<b>54'600'000</b>	<b>223'934'492</b>	<b>-3.80 %</b>	<b>196'830'052</b>	<b>6'559'293</b>	<b>19'586'904</b>	<b>958'243</b>
—	196'830'052	—	—	—	—	—
—	6'559'293	—	—	—	—	—
—	19'586'904	—	—	—	—	—
—	958'243	—	—	—	—	—
—	(2'621'581)	—	—	—	—	—
—	(1'521'278)	—	—	—	—	—



RAPPORT  
DE GESTION

2024

unireso.com

